# Résumé
# Séance du conseil du 2 novembre 2026

**Correspondance, dépôt et information**

Information

**Création du parc de la Sagamité par la Ville de Québec** :

Monsieur le conseiller Carl Bolduc informe les membres du conseil que la Ville de Québec prévoit fermer à la circulation le chemin forestier du lac Fortier dans le cadre de la création de leur parc de la Sagamité. On parle ici de véhicules routiers, motoneiges et 4-roues.

Cette approche de la Ville de Québec aura pour effet d'enclaver plusieurs propriétaires de lots forestiers à Québec, mais aussi certains à Lac-Beauport.

La Ville de Québec organise une consultation publique à cet effet le 9 novembre prochain et invite les citoyens impliqués par la fermeture de ce chemin à s'informer de la situation et de leur droit lors de cette rencontre.

La Municipalité de Lac-Beauport, quant à elle, facilitera l'accès pour ses contribuables au stationnement de l'Éperon, si nécessaire. Les vignettes de stationnement habituellement réservées à la zone villégiature seront rendues disponibles aux propriétaires forestiers du secteur qui en feront la demande. En 2027, au besoin, la Municipalité envisagera les possibilités d'agrandissement de ce stationnement à la limite de la zone ouverte à la circulation.

**Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires**
Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2026 totalisant une somme de 2 897 023,36 $.

**Adoption**
- Vente de terrains municipaux excédentaires - Correction au prix de vente du lot 6 690 418
- Organismes reconnus 2027
- Subvention aux organismes culturels et récréatifs - 2027

**Autorisation**
- Survol aérien des Forces armées canadiennes pour la Coupe du monde FIS de sauts 2027

**Autorisation de dépenses**
- Remise en état de la façade du 10, chemin de la Butte à la suite des travaux municipaux de réfection de l'aqueduc et l'aménagement de l'égout sanitaire

**Autorisation de mandat**
- Acquisition d'immeubles conformément aux articles 1104.1.8 et suivants du CM
- Raccordement au réseau d'égout du 13, chemin des Brumes

**Autorisation de paiement**
- Facture n$^{o}$ F-4842 Patriarche Architecture inc. – Vision urbanistique et architecturale de Lac-Beauport

**Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**
- 2026-00607 – 48, montée du Saint-Castin – Accepté
- 2026-20011 – 1020, boulevard du Lac - Accepté

**Autorisation de signature**

- Droit d'usage de la descente à bateau du Centre nautique Georges-Delisle
- Acquisition du rond de virée du chemin des Cascades
- Demande de permis pour les travaux de requalification du Centre culturel Saint-Dunstan - phase 1
- Permis projet d'aménagement de l'entrée du Potager Carottes et Parlottes au parc du Brûlé

**Dépôt**

- État des résultats anticipés au 31 décembre 2026 et états des résultats comparatifs au 30 septembre 2026
- Procès-verbal de la rencontre du CCU du 7 octobre 2026

**Dérogation mineure**

- 2026-20009 – 1, chemin du Sommet - Accepté

**Règlements généraux**

1) Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement : aucuns.

2) Présentations et adoptions :
- Règlement d'emprunt 780 - Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 300 000 $ pour la réalisation d'un espace muséal et films historiques et patrimoniaux
- Règlement d'emprunt 781 - Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 525 000 $ pour la réalisation de divers projets municipaux
- Règlement d'emprunt 782 - Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 3 010 000 $ pour la réalisation de divers projets municipaux (parapluie 2027)

**Règlements d'urbanisme**

1) Avis de motion : aucun.

2) 1er projet : aucun.

3) 2e projet : aucun.

4) Adoptions : aucunes.